

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2019

PROCÈS-VERBAL, d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 17 décembre 2019, à 19 h 30 à la salle du conseil de Saint-Augustin-de-Desmaures, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
M. Yannick LeBasseur, conseiller, district numéro 3
M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
M^{me} Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M^e Caroline Tremblay, directrice générale
M^e Daniel Martineau, greffier
M^e Stéphanie Boucher, greffière substitute

PROCÈS-VERBAL

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 31, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

AVIS DE CONVOCATION

Rapport verbal de la greffière substitute voulant que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire ait été signifié à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux.

2019-582

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
APPUYÉ PAR : Yannick LeBasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour comme soumis.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

PROPOSITIONS

2019-583

ADOPTION DU BUDGET 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU :

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2019 (SUITE)

D'adopter le budget 2020 de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures au montant de 61 992 199 \$ joint à la présente.

Ont voté pour : Sylvain Juneau, Jean Simard,
Yannick LeBrasseur, Jonathan Palmaerts

Ont voté contre : Marcel Desroches, Raynald Brulotte,
Annie Godbout

Adoptée à la majorité, le président vote

2019-584

ADOPTION DU PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATION 2020-2021-2022-2023-2024

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'adopter le programme quinquennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022-2023-2024 de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures joint à la présente.

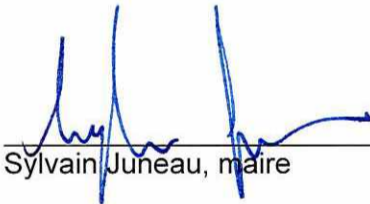
Adoptée à l'unanimité, le président vote

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 21 h 05.



Sylvain Juneau, maire



Daniel Martineau, greffier